

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms

Patrick, Eric, Michel

Nom

EMERY

Né le

23 mai 1976 à 0 heures 15

à

VILLECRESNÈS
(Val de Marne)

de ⁽¹⁾

Fernand

et de ⁽¹⁾

EMERY
Cécile, Jeannine

LABORIAT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 275

le ⁽²⁾

11 janvier 2012

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾

L'officier de l'état civil



Mariage célébré à

Les futurs époux ont déclaré ⁽⁴⁾

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾

(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

ÉPOUSE OU MÈRE

Prénoms

Delphine

Nom

WURH

Née le

22 août 1983 à 18 heures 05

à

Ris-Orangis, Essonne

de ⁽¹⁾

Gerard Jean

et de ⁽¹⁾

WURH

Josephine

TAPIA

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 613

le ⁽²⁾

20 janvier 2012

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾

L'officier de l'état civil



le

à heures

le

L'officier de l'état civil
Sceau

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le ... par Me ... notaire à ... ».

ÉPOUX OU PÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

ÉPOUSE OU MÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

PREMIER ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 10149

Le 20 décembre 2011 11 heures 41

est né(e) ⁽¹⁾ Kytian EMERY

masculin Paris douzième
arrondissement (Paris) à

recquis le 23 décembre 2011 à Paris douzième
arrondissement (Paris)

le père

par ⁽³⁾

27 décembre 2011

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾ Le fonctionnaire municipal délégué
dans l'office de l'état civil
par le Sceau du 12^e arr.



M.C. MARTIN

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

DEUXIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le 05 mai 2014 à 07 heures 48
est né(e) ⁽¹⁾ Klara, Colette, Marie -
José EMERY

du sexe féminin à Corbeil-Essonnes
reconnu(e) ⁽²⁾ à la naissance

par ⁽³⁾ le père

Délivré conforme aux registres, le

10 MAI 2014

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N°

Le _____ à _____ heures
est né(e) ⁽¹⁾ _____

du sexe _____ à _____

reconnu(e) ⁽²⁾ _____

par ⁽³⁾ _____

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration requise pour le premier enfant commun) ».
(2) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.
(3) Préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.